



Fondation

*Association des femmes
diplômées des universités*

AFDU
Québec

BOURSES en Foresterie, offertes par la ministre des Forêts, gérée par AFDU-Québec

Programme au 1^{er} cycle¹

La Fondation de l'Association des femmes diplômées des universités de Québec a pour mission de promouvoir l'éducation supérieure chez les femmes.

Dans le cadre de cet objectif, le ministre responsable des Forêts désire octroyer deux bourses de **2000 \$**, à deux étudiantes [réputée à temps complet](#) pour l'année de cours à l'université Laval en Foresterie dans un programme de 1^{er}.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les demandes seront évaluées par un Comité des bourses selon les critères suivants, lesquels sont présentés par ordre d'importance :

1. Les résultats académiques,
2. L'implication sociale et l'expérience de travail,
3. Le cheminement de carrière,
4. Les recommandations des professeur(e)s,
5. La présentation globale du dossier.

MODALITÉS

La [Politique d'attribution des bourses AFDU-Québec](#) peut être consultée et le *Formulaire de demande de bourse AFDU-Québec* y est aussi disponible.

Seuls les dossiers complets reçus par [courrier régulier](#) avant la date limite d'inscription seront évalués par le Comité des bourses.

INFORMATION : fondation.afdu@hotmail.com

Offre de bourse n° 22

2023-10-12

Note : L'étudiante peut également appliquer pour la bourse en Foresterie (bourse no 9) et gérée par la Faculté

¹ Les candidates doivent au moment de postuler pour la bourse avoir complété 60 crédits